

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 21 Mars 2018

L'an deux mil dix-huit et le 21 Mars à 19h, le Conseil Municipal de la commune de MONTET-ET-BOUXAL, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane LEPRETTRE Maire

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 7

Sont présents : MM Stéphane LEPRETTRE - Albert CASTANIE – Jean-Lou CALMEJANE – Laurent POMPIE - Mmes Nathalie ESTIVAL – Sylvie BOUSQUET - Marie DOLIQUE.

Absent(e)s excusé(e)s : Mmes Aurélie PAULET - Cécile LADIRAT -MM Jacky FEYT – Olivier LAW-MINE.

Date de la convocation : 13/03/2018

Secrétaire de séance : Mme Marie DOLIQUE

Approbation des comptes de gestion COMMUNE, MULTIPLE RURAL, ASSAINISSEMENT et LOTISSEMENT dressés par M. le Receveur Municipal

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2017 au 31/12/2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote des comptes administratif COMMUNE, MULTIPLE RURAL, ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT

Monsieur le Maire sort de la salle

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide les comptes administratifs.

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 de la COMMUNE

Considérant les opérations régulières,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif présente un déficit d'exploitation de
450.45€uros

décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'année 2017 comme suit :

c/ 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 0.00 €uros

c/ 002 Déficit de résultat de fonctionnement reporté : 450.45 €uros

Vote des taxes communales

Monsieur le Maire propose de fixer les taux des taxes communales pour l'année 2018 et propose d'appliquer une augmentation de +1% sur chaque taxe.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Le conseil municipal décide pour l'année 2018 d'appliquer les taux suivants :

Taxe d'habitation 12.54 %
Taxe Foncière Bâti 8.84 %
Taxe Foncière Non Bâti 198.52 %

Subventions aux associations

Associations	2017	VOTE pour 2018
Les marchés de Montet-et-Bouxal	100 €	100 €
Comité des fêtes	100 €	100 €
APE RPI Labathude/Montet-et-Bouxal	100 €	100 €
Amicale du club de Sabadel / Montet-et-Bouxal	100 €	100 €
Mutuelle entraide coup dur	80 €	80 €
Asso. Intercom. Chasse Nature Loisir	50 €	50 €
Sté Intercom. de chasse	50 €	50 €
Union sportive Labathude	100 €	100 €
Montet-et-Bouxal pétanque	100€	100 €

Vote du budget 2018 COMMUNE

Monsieur Le Maire présente le budget 2018 COMMUNE qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Budget Commune

Section de fonctionnement 271 995.93€
Section d'investissement 96 296.82 €

Le Conseil Municipal approuve le budget Commune et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Vote du budget 2018 MULTIPLE RURAL

Monsieur Le Maire présente le budget 2018 MULTIPLE RURAL qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Budget Multiple rural

Section de fonctionnement 413 901.05 €

Section d'investissement 123 365.24 €

Le Conseil Municipal approuve le budget Multiple rural et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Vote du budget 2018 Assainissement

Monsieur Le Maire présente le budget 2018 ASSAINISSEMENT qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Budget Assainissement

Section de fonctionnement 42 273.03 €

Section d'investissement 14 470.37 €

Le Conseil Municipal approuve le budget Assainissement et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Vote du budget 2018 Lotissement

Monsieur Le Maire présente le budget 2018 Lotissement qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Budget Lotissement

Section de fonctionnement 50 837.38 €

Section d'investissement 77 492.43 €

Le Conseil Municipal approuve le budget Lotissement et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Travaux de viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement « Lavitarelle »

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet concernant la viabilisation de la 2^{ème} tranche du lotissement « Lavitarelle » de la commune.

M. le Maire a fait établir un devis à l'entreprise STAP de Montet-et-Bouhal, son montant s'élève à 37 182.05€ HT soit 44 618.46€TTC.

M. Jean-Lou CALMEJANE ne prend part au vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Accepte le devis de l'entreprise STAP de Montet-et-Bouhal d'un montant 37 182.05€ HT soit 44 618.46€TTC
- Charge M. le Maire de l'exécution de cette décision et lui donne tout pouvoir pour signer les documents nécessaires.

La séance est terminée à 21h